

Extrait du Procès Verbal du Conseil communautaire 20 février 2003(page4/15)

- La C.C.P.O.M. sera appelée à concrétiser budgétairement les engagements qui ont été pris en vue d'accompagner l'E.P.F.L. dans le cadre de l'aménagement des berges de l'Orne,
 - o tant au niveau de l'investissement, pour lequel un crédit de 50.000 € pourrait être inscrit cette année,
 - o que du fonctionnement (entretien) dans les années à venir.

Extrait du Procès Verbal du Conseil communautaire 23 février 2004(page4/11)

La C.C.P.O.M. sera appelée à concrétiser budgétairement les engagements qui ont été pris en vue d'accompagner l'E.P.F.L. dans le cadre de l'aménagement des berges de l'Orne,

- o en investissement, il s'agira de mettre en place la signalétique et l'éclairage : un crédit de 50.000 € pourrait être inscrit cette année, en complément du crédit de même montant qui avait été inscrit au budget 2003,
- o par contre, aucune dépense de fonctionnement n'est à prévoir sur le budget 2004.

Extrait du Procès Verbal du Conseil communautaire 29 mars 2006

En section d'Investissement

les dépenses relatives

- à l'aménagement des berges de l'Orne, à savoir
 - o 285.000 € (15.000 € en restes à réaliser et 270.000 € en inscription nouvelle) pour la signalétique (un crédit de 170.000 € étant inscrit en recettes au titre de la participation de la C.C.P.O.),
 - o 100.000 €, en inscription nouvelle, pour l'éclairage
 - o et 890.834,35 € (308.834,35 € en restes à réaliser et 582.000,00 € en inscription nouvelle) pour la prise en charge du solde des 4 tranches conditionnelles dans le cadre de l'aménagement de la piste et la réalisation d'une piste sur la rive gauche de l'Orne entre Rosselange et Clouange,

Extrait du Procès Verbal du Conseil communautaire 08 février 2007

4.3.2.2 - Aménagement des berges de l'Orne

Les travaux d'aménagement de la piste proprement dite sont à présent achevés.

Les travaux de mise en lumière, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de l'Orne (Meurthe et Moselle) sont actuellement en cours.

Les travaux de mise en place de la signalétique réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CCPOM viennent d'être engagés.

13

Il conviendra donc de reporter a budget 2007 les crédits déjà inscrits au budget 2006 pour la réalisation de ces travaux et qui n'ont pas été utilisés en totalité, à savoir :

- pour la signalétique : 280 000 € (dont 170 000 € à la charge de la CCPO)
- pour l'éclairage : 165 000 € (dont 100 000,00 € : part des travaux incombant à la CCPOM à payer à la CCPO)

Subventions attendues : Fonds Européens, Région département

4.3.2.3. – Réalisation d'aménagements paysagers en accompagnement des travaux réalisés sur les berges de l'Orne

Il s'agira de procéder à des aménagements complémentaires sur le parcours mosellan :

- mise en place de barrières,
- installation de mobilier urbain,
- aménagement de la berge en contrebas du pont des vannes.

Coût estimé : 40 000,00 € (crédit déjà budgété en 2006, à reporter sur 2007)

Subvention attendue : Conseil Général de la Moselle